

COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de

Lunéville à Baccarat

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
79	52	52 + 14 pouvoirs

Date de convocation
19 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle Polyvalente - 4 rue de la Gare à Bénaménil, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Jocelyne CAREL, Laurent KUREK, Sabrina VAUDEVILLE, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Michel LAGRANGE, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Colette MANSUY, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Laurie PÉRISSE, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Jean-Michel TRICOTEAUX, Jean-Luc DEMANGE, Ludivine GEANT, Alain FORTIER, Grégory GERARDOT, Joël FRANCOIS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Ludwig MISCHLER, Jacques FORTIER.**

Absents : **Christian GEX, Bernard MICLO, Jean-Paul FRANCOIS, Thierry BIET, Hervé BERTRAND, Christelle VIVOT, Frédéric PRIVET, Jean-Marie LARDIN, Pascal MARCHAL, Audrey FINANCE, Joël DONATIN, Martial BANNEROT, Didier COLIN, Yvette COUDRAY, Cédric PERRIN, Jacques LAMBLIN, Christine THOMAS, Bertrand SCHULTHEISS.**

Représentés : **Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérald BARDOT à Colette MANSUY, Michel BOESCH à Benoît TALLOT, Frédéric BREGEARD à Catherine PAILLARD, Stéphane DECUGIS à Ludovic CHAUMET, Valérie DIDIER à Jonathan HAUVILLER, Virginie GENOT à Marie VIROUX, Catherine LAURAIN à François FRASNIER, Etienne MAIRE à Anne-Marie DI MARINO, Caroline THOMAS à Joëlle DI SANGRO, Edouard BABEL à Francine GARNIER, Matthieu SIGIEL à Bruno MINUTIELLO, Jacques PISTER à Florence DUPAYS.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : EQUIPEMENTS SPORTIFS - Remboursement des frais de transport pour les écoles de Baccarat et de Fontenoy-la-Joùte se rendant au centre AQUALUN' de Lunéville suite à la fermeture temporaire de la piscine de Baccarat
Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO
N° de délibération : 2024_172

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
52	14	66	0	0	0

La piscine de Baccarat a dû fermer pour des travaux de réfection en mai 2018. La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) a proposé aux directeurs des écoles primaires la fréquentant habituellement d'accueillir leurs élèves au centre AQUALUN' de Lunéville afin de ne pas créer une discontinuité dans l'apprentissage de la natation.

Ce changement générant un surcoût de transport important pour les communes des établissements concernés, il est proposé à l'Assemblée que la CCTLB rembourse la différence des frais de transport occasionnés aux communes de Baccarat et de Fontenoy-la-Joûte, comme suit :

Commune	Coût réel	Surcoût pour un déplacement à Lunéville	Nombre de transports	Montant du remboursement
Baccarat	4.507,98 € (année scolaire 2022-23)	49,00 €	46	2.254,00 €
	6.075,96 € (mars-juin 2024)	49,00 €	61	2.989,00 €
Fontenoy-la-Joûte	950,00 € (mars-juin 2024)	20,00 €	10	200,00 €

Soit un surcoût total de 5.443,00 € TTC.

Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Autorise la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat à rembourser à :
 - la commune de Baccarat la somme de 5.243,00 €, correspondant au surcoût de transport pour les déplacements des élèves de ses écoles au cours de l'année scolaire 2022-2023 et la période mars - juin 2024 vers le centre AQUALUN' de Lunéville, suite à la fermeture de la piscine de Baccarat,
 - la commune de Fontenoy-la-Joûte la somme de 200,00 €, correspondant au surcoût de transport pour les déplacements des élèves de son école au cours de la période mars - juin 2024 vers le centre AQUALUN' de Lunéville, suite à la fermeture de la piscine de Baccarat.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO
2024.09.30 09:50:45 +0200
Ref:7286776-10927080-1-D
Signature numérique
le Président